

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL

L'exercice 2024 a dégagé **un excédent de 1 273 553.89 €** qui se décompose ainsi :

- un excédent de fonctionnement de **2 923 990.91 €**, montant qui fera l'objet d'une affectation
- un solde d'exécution de la section d'investissement de - **856 483.46 €**
- un solde des restes à réaliser de - **793 953.56 €**

Cette année a été marquée par une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement qui n'ont augmenté que de 0.54% (+ 61 627 €).

Cette hausse est essentiellement due à la progression des charges de personnel (+3% - +215 288 €), du fait notamment de l'augmentation de plus de 3% du SMIC horaire brut, du rajout de 5 points d'indice pour tous les agents et de l'augmentation des taux de cotisation patronale vieillesse.

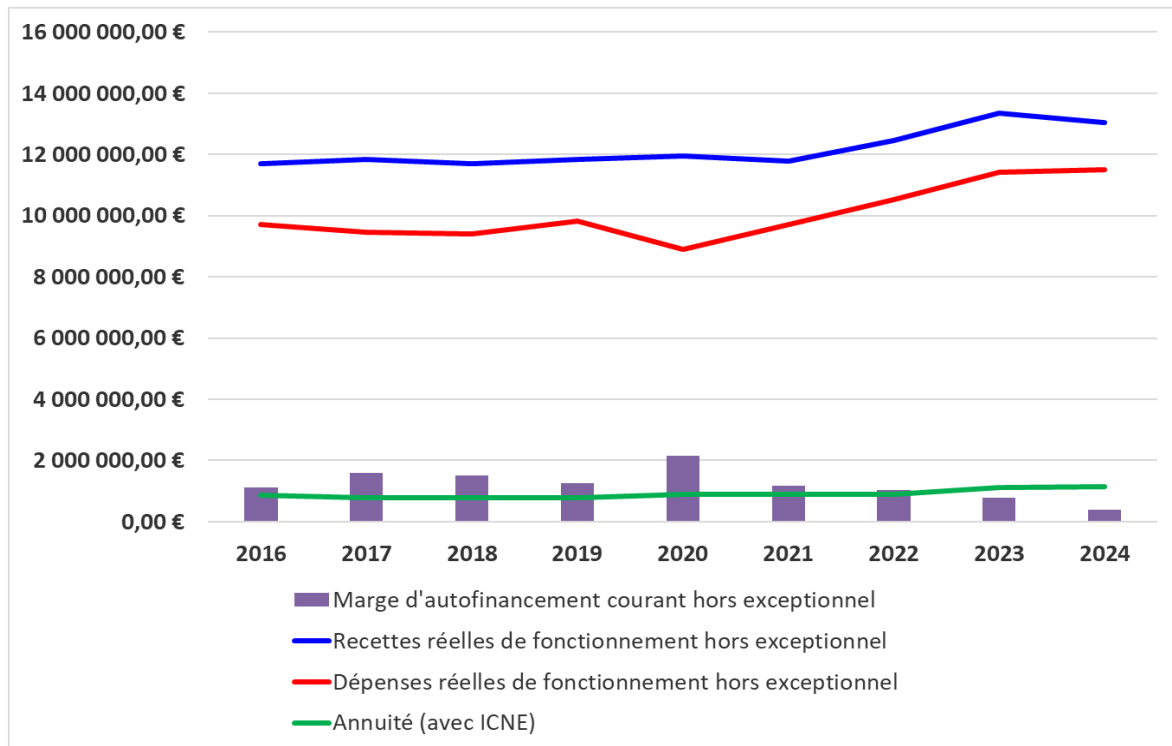
A contrario, les charges à caractère général et de gestion courante, malgré une inflation de 2%, ont baissé de presque 4% (- 191 903 €).

Dans le même temps, nos recettes ont baissé de 2.13% (- 283 887 €) par suite d'un retour à la normale pour les encaissements de taxes additionnelles sur les droits de mutation, après une année exceptionnelle en 2023 (-410 073 € enregistrés en 2024).

L'annuité ayant également progressé de 3.35%, la commune voit sa marge d'autofinancement diminuer de 383 034 €.

Depuis 2010 et jusqu'en 2022, nous avons toujours maintenu une marge d'autofinancement courant supérieure à un million d'euros malgré notre choix de ne pas augmenter les taux fiscaux et une importante ponction sur les dotations de l'Etat subie jusqu'en 2017. Mais les conséquences de l'inflation ont impacté fortement nos budgets et notre niveau d'autofinancement.

L'autofinancement



Malgré tout, nous avons maintenu un bon rythme d'investissement : 4 327 404.02 € de dépenses d'équipement, hors restes à réaliser en 2024.

L'analyse des différents chapitres et opérations fait apparaître **un respect des autorisations.**

Pour la section de fonctionnement, **l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement** s'élève à **11 655 493.32 €** avec un taux de réalisation de **97%**.

Les recettes réelles de fonctionnement hors reprise du résultat antérieur et cession s'élèvent à **12 936 848.58 €** avec un taux de réalisation de **101%**.

En ce qui concerne la section d'investissement, les recettes réelles d'investissement (y compris les restes à réaliser et les cessions) s'élèvent à **2 958 713.11 €** avec un taux d'exécution de **101%**.

Les dépenses réelles d'investissement (y compris les restes à réaliser et les travaux en régie) se montent à **7 305 601.16 €** avec un taux d'exécution de **90%**.

Parmi ces investissements, le montant des équipements représente 6 230 809.93 € dont environ 2 530 000 € en voirie et réseaux divers.

Ce montant a été financé pour 7% par autofinancement, 46% par l'utilisation du fonds de roulement, 4 % par la cession d'actifs, 9% par la TAM et le FCTVA, 28% par subvention, et à 6% par emprunt.

Dépenses d'équipement 2024 (y compris restes à réaliser, travaux en régie et comptes 204)	6 230 809,93 €	
Financement		
Ressources propres internes	3 510 546,82 €	
Autofinancement de l'exercice	401 548,99 €	7%
Utilisation Fonds de roulement	2 870 547,83 €	46%
Cession actifs	238 450,00 €	4%
Ressources propres externes (TAM/FCTVA)	585 193,51 €	9%
Autres ressources externes	2 135 069,60 €	
Subventions	1 735 069,60 €	28%
Emprunt	400 000,00 €	6%
Total	6 230 809,93 €	100%

L'encours de la dette au 31/12, 7 755 697 € correspond à 662 € par habitant (base 2024: 11 707 hab).

A titre de comparaison, en 2023, pour la même catégorie démographique, l'encours par habitant était de 820 € pour la France.